

six fuites au cours des six dernières semaines et comme il semble que les enquêtes du gouvernement n'ont abouti à rien, je demande au premier ministre si la GRC enquête sur cette question très grave ou si le premier ministre permet tout simplement à chaque ministère de faire son enquête?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement s'en est tenu à la façon habituelle de traiter ces questions. Il a demandé à chaque ministre de s'assurer que son ministère fait une enquête complète avant de faire appel à la police.

L'hon. M. Hees: Comme six semaines semblent être une période largement suffisante pour trouver une solution à cette question, le gouvernement envisage-t-il maintenant de charger la GRC de cette enquête?

Le très hon. M. Trudeau: J'y songerai, monsieur l'Orateur. Je remercie le député de sa suggestion de lancer la police aux trousseaux de ceux qui publient des documents qui leur parviennent grâce à des fuites.

LES FUITES DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS—LE CAS GEORGE BAIN

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre s'il entend faire de M. George Bain un membre du Conseil privé pour qu'il prête le serment du secret avant qu'il puisse divulguer tout le reste des documents auxquels il a accès, ou le gouvernement préfère-t-il la situation actuelle?

Des voix: Bravo!

* * *

• (3.00 p.m.)

LE NORD CANADIEN

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT—LA CONSULTATION DES GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX ET DES INDIGÈNES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Les principes directeurs de la politique du 29 juillet découlaient-ils de consultations officielles et précises avec les gouvernements territoriaux et les indigènes du Nord et, sinon, des pourparlers se poursuivent-ils pour établir avec eux les principes directeurs du développement du Nord?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre principalement responsable et divers autres ministres consultent les autorités compétentes du Nord quand il s'agit de mettre en œuvre certains aspects d'une politique ou de programmes. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est évidemment en communication constante avec les autorités des gouvernements territoriaux.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT—LES CHANGEMENTS D'ORIENTATION

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Peut-il nous dire si la décision prise par le cabinet en juillet dernier en matière de politique de développe-

ment du Nord est toujours celle du gouvernement ou s'il l'a abandonnée entre-temps?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne vois pas exactement de quelle politique le député veut parler.

M. Harding: Une autre question supplémentaire. Je veux parler des faits dévoilés par la presse, et précisément par le *Globe and Mail*, au sujet de la politique concernant le Nord.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il faudrait que je lise ce journal pour pouvoir répondre au député. D'après les explications qu'on m'a fournies, il ne s'agissait pas d'une décision du cabinet mais d'un memorandum reproduit partiellement par ce journal.

M. l'Orateur: A l'ordre. Des députés désirent poser des questions supplémentaires sur ce sujet et nous y reviendrons dans un moment. Entre-temps, la présidence cède la parole au député de Bellechasse.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LES GRAINS DE PROVENDE—MESURES EN VUE D'ÉTABLIR LA PARITÉ DES PRIX ENTRE L'EST ET L'OUEST

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Des centaines de cultivateurs et de producteurs du Québec sont venus dans la capitale, la semaine dernière, et ont fait des instances au ministre relativement à la différence de prix des grains de provende entre l'Est et l'Ouest. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, à la suite de ces instances, il aura, dans un avenir très prochain, une déclaration à faire à la Chambre à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, on convient généralement que l'existence d'un niveau de prix inférieur pour les grains de provende dans les Prairies est une chose peu souhaitable pour de nombreuses raisons, y compris les intérêts des cultivateurs des Prairies et ceux des éleveurs de tout le pays. Nous espérons trouver des solutions à ce problème, non pas en généralisant ces prix mais en essayant de les faire disparaître.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que l'honorable ministre veut dire par là qu'il approuve qu'il y ait une différence entre le prix des grains de provende pour consommation dans l'Ouest et celui des grains de provende pour consommation dans l'Est?

[Traduction]

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je voulais dire que le problème de l'existence d'un prix trop faible pour les grains de provende dans l'Ouest provoque des inquiétudes réelles. Les ventes record d'orge et de blé qui ont relevé les prix dans les Prairies ont provoqué récemment une amélioration. L'acuité du problème immédiat s'est atténuée dans une certaine mesure. Cependant, nous estimons devoir étudier ce problème de façon plus générale. Certaines des solutions relèvent des provinces qui ont